



Universiteit
Leiden
The Netherlands

La réception du théâtre de Voltaire dans les Provinces-Unies au XVIIIème siècle

Hageman, M.

Citation

Hageman, M. (2010, September 15). *La réception du théâtre de Voltaire dans les Provinces-Unies au XVIIIème siècle*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/15946>

Version: Not Applicable (or Unknown)

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/15946>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

Stellingen, Marjolein Hageman

La Réception du théâtre de Voltaire dans les Provinces-Unies au XVIIIème siècle

1) Selon l'*Histoire de la littérature française hors de France* de V. Rossel (Lausanne, Payot, 1885), pour être à la mode dans les Provinces-Unies, il faut avoir « le pied sur le sol batave et la tête à Paris. » (p. 163, Introduction de notre IV/).

2) Au cours du XVIIIème siècle et du début du XIXème siècle, les pièces voltairiennes ont souvent été jouées, même si elles ont petit à petit été supplantées par des pièces moins classiques en prose, des drames bourgeois ou encore par des pièces allemandes entre autres celles de Kotzebue ou anglaises, celles de Shakespeare (p. 161. Conclusion de notre III/).

3) Quand on s'intéresse aux bibliothèques des particuliers ou aux bibliothèques publiques, on découvre de nombreuses traductions de tragédies voltairiennes et de quelques comédies, mais peu de versions originales (p. 307. Conclusion de notre thèse).

4) De nombreuses traductions des pièces voltairiennes ont vu le jour dans la deuxième moitié du siècle. Elles étaient alors considérées comme le summum de l'art et dans l'ensemble, ces traductions sont assez fidèles même si les idées polémiques ont souvent été malmenées (p. 307. Conclusion de notre thèse). Or, traduire une pièce revient à apporter sa touche personnelle, à donner sa propre vision d'une pièce. Pour traduire un texte, il faut donc d'abord l'assimiler, le faire sien.

5) La naturalisation des pièces de Voltaire découle de leur réception. Il s'agit de tout un processus ; plusieurs étapes sont nécessaires. Le théâtre de Voltaire les a subies et a ainsi réussi à être intégré à la culture néerlandaise. On parle dès lors de naturalisation ou de « néerlandisation » des textes.

6) Le patriotisme et la dimension morale des pièces voltairiennes étaient généralement mis en valeur. En ce sens, nous avons une « néerlandisation » des pièces (p. 307. Conclusion de notre thèse).

7) Les pièces de Voltaire ont fait parler d'elles. On le constate dans les correspondances et dans les périodiques. Elles ont ainsi été intégrées au quotidien des Néerlandais car donner son avis revient à s'intéresser à un objet et donc à porter un jugement emprunt de certaines valeurs propres au pays d'origine.

8) Selon H. R. Jauss dans son ouvrage intitulé *Pour une esthétique de la réception* (Gallimard, 2007) : « L'histoire de la littérature, c'est un processus de réception et de production esthétiques, qui s'opère dans l'actualisation des textes littéraires par le lecteur qui lit, le critique qui réfléchit et l'écrivain lui-même incité à produire à son tour. » (p. 52) Il nous semble que dans le cas des textes de Voltaire dans les Provinces-Unies, nous avons bien une tendance à l'assimilation des pièces par le lecteur et une volonté de les lier au contexte néerlandais. Quant à l'écrivain, il n'apparaît pas que Voltaire ait modifié ses pièces par rapport à la réception néerlandaise. Néanmoins, il a bien inspiré plusieurs écrivains hollandais.

9) L'analyse suivante de H.R. Jauss rejoint nos constatations sur l'importance de la connaissance du contexte de la réception : « Même au jour où elle paraît une œuvre littéraire ne se présente pas comme une nouveauté absolue surgissant dans un désert d'information ; par tout un jeu d'annonces, de signaux – manifestes ou latents-, de références implicites, de caractéristiques déjà familières, son public est prédisposé à un certain mode de réception. » (p. 55)

10) Nous sommes d'accord avec l'analyse de Jean Starobinski dans la préface de l'ouvrage de Jauss selon laquelle « Le lecteur est donc tout ensemble (ou tour à tour) celui qui occupe le rôle du récepteur, du discriminateur (fonction critique fondamentale, qui consiste à retenir ou à rejeter), et, dans certains cas, du producteur, imitant, ou réinterprétant, de façon polémique, une œuvre antécédente. » (p. 13) En effet, en ce qui concerne le théâtre de Voltaire, on remarque que plusieurs lecteurs n'ont retenu qu'un aspect de certaines pièces (cf *Zaire*) et/ ou ont réinterprété celles-ci.

11) Sylvain Menant, dans son article *Le théâtre de Voltaire en Europe au XVIIIème siècle* (in : *Revue Voltaire*, N. 7 : *Echos du théâtre voltairien*, Paris, PUPS, 2007), évoque une condition importante de la réception d'une œuvre étrangère : « Le choix des pièces, leur transformation, leur mise en scène, sont guidés par la nécessité d'attirer le public, loi absolue du théâtre. » (p. 17). Or, nous avons remarqué que les pièces de Voltaire ont bien été modifiées pour plaire au public néerlandais.